BAC DE SES · SESSION 2024

Dissertation

Asie | Jour 1 | 24-SESJ1JA1 | Action publique pour l'environnement

Comment les pouvoirs publics peuvent-ils lutter contre le changement climatique ?



LES CONSEILS DE TON PROF

Pour réussir cet exercice

- Épreuve de 4 heures : si tu choisis la dissertation, tu ne fais pas l'épreuve composée.
- Utilise l'ensemble des documents proposés (de 3 à 4 documents).
- Reformule la question posée afin d'élaborer une problématique.
- Ton plan doit comporter des sous-parties et être équilibré.

Besoin d'un coup de pouce ?

Des sujets corrigés, des fiches de révision et des quiz t'attendent dans l'appli SOS SES : app.sosses.fr

Dissertation s’appuyant sur un dossier documentaire

Il est demandé au candidat :

- *de répondre à la question posée par le sujet ;*
- *de construire une argumentation à partir d'une problématique qu'il devra élaborer ;*
- *de mobiliser des connaissances et des informations pertinentes pour traiter le sujet, notamment celles figurant dans le dossier ;*
- *de rédiger, en utilisant le vocabulaire économique et social spécifique approprié à la question et en organisant le développement sous la forme d'un plan cohérent qui ménage l'équilibre des parties.*

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

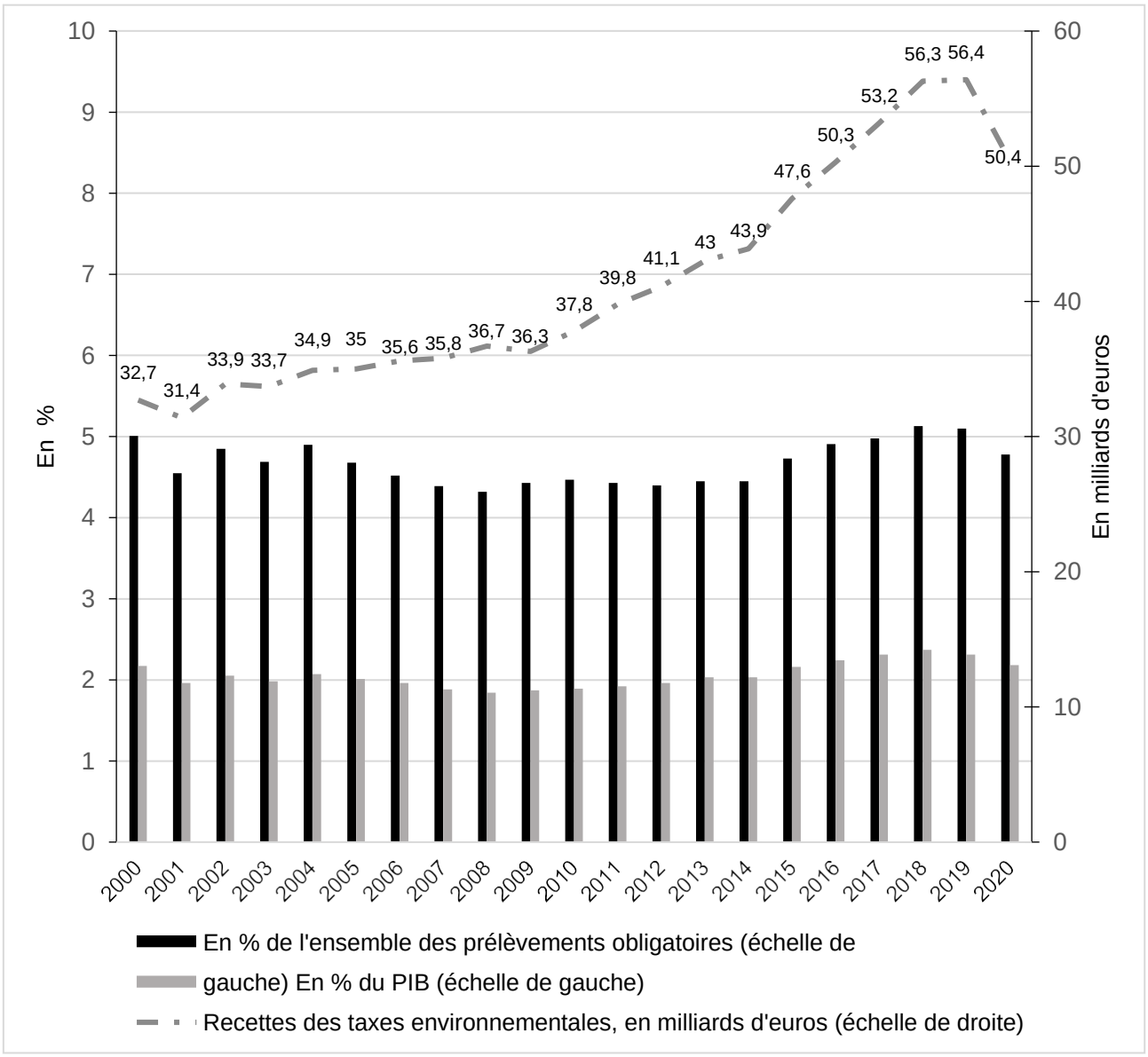
SUJET

Ce sujet comporte quatre documents.

Comment les pouvoirs publics peuvent-ils lutter contre le changement climatique ?

DOCUMENT 1

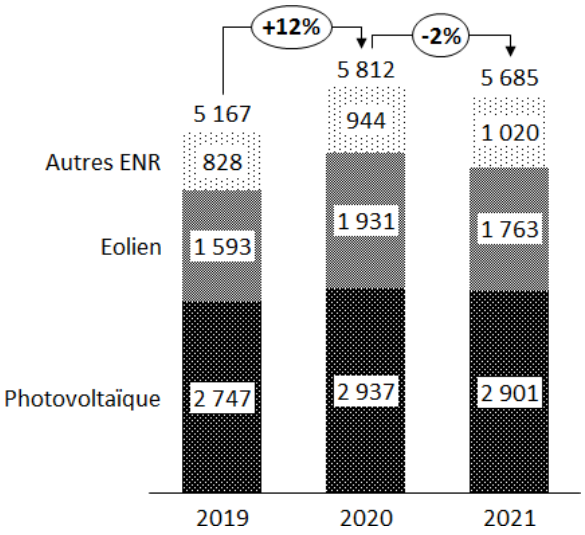
Part des recettes fiscales environnementales (en %) dans les prélèvements obligatoires et dans le PIB, évolution des recettes des taxes environnementales annuelles (en milliards d'euros) en France



Source : Eurostat, 2022 et Ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires, *Bilan environnemental de la France*, 2021.

DOCUMENT 2

L'évolution des soutiens publics à la production d'électricité renouvelable entre 2019 et 2021 (en millions d'euros) en France

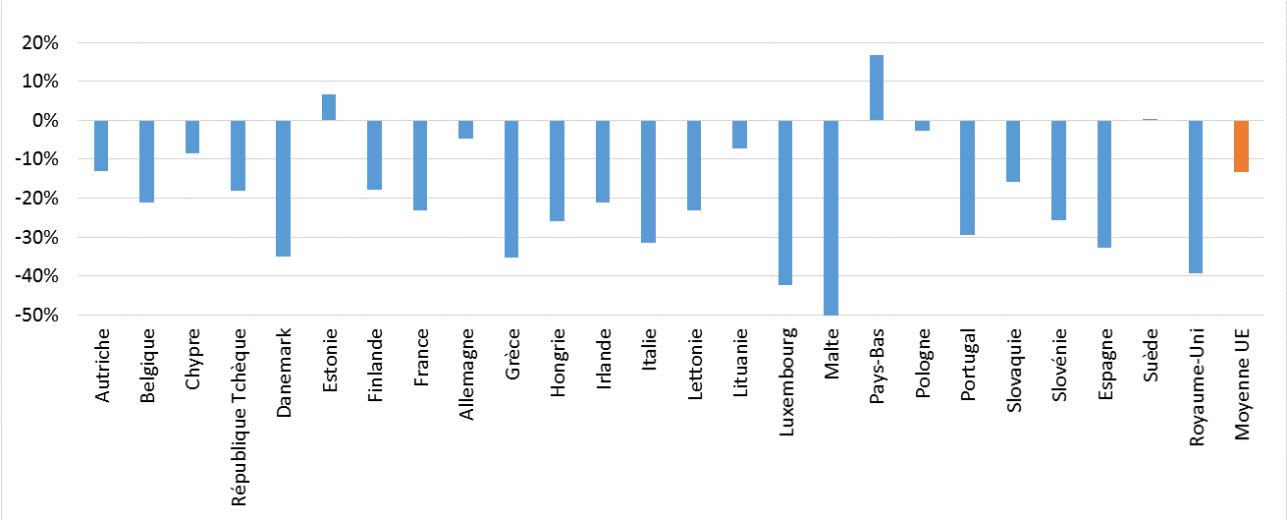


Note : ENR : énergies renouvelables.

Source : *Projet de loi de finances pour 2021 : Écologie, développement et mobilité durables*, Sénat, 2020.

DOCUMENT 3

Variation des émissions de CO_2 des secteurs industriels soumis au marché des quotas d'émission dans l'Union européenne entre 2005 et 2016



Source : Ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires, 2021.

DOCUMENT 4

Réunis en session plénière cette semaine au Parlement européen, les eurodéputés ont finalement voté pour l'arrêt de la vente des véhicules neufs thermiques et hybrides en 2035, suivant la proposition de la Commission européenne. En 2035, les constructeurs ne pourraient donc proposer que des voitures et camionnettes électriques ou à hydrogène, tandis que les véhicules neufs vendus en 2030 devraient produire entre 50 et 55 % d'émissions carbone en moins par rapport aux niveaux de 2021 […]. En l'état actuel, le texte ne concerne pas le marché de l'occasion. Les véhicules qui roulent au diesel ou à l'essence pourront donc être revendus après 2035… jusqu'à épuisement du stock […]. La stratégie européenne est toutefois d'approcher des 100 % de véhicules zéro émission sur les routes en 2050. La proposition supprime par ailleurs dès 2030 les dérogations qui existent dans la législation actuelle pour les constructeurs qui produisent entre 1 000 et 10 000 voitures particulières neuves.

Source : Arthur OLIVIER, « Le Parlement européen approuve la fin des voitures thermiques en 2035 », www.touteleurope.eu, 2022.